



for a living planet®

Approche Man And Biosphère (MAB) Exemple de la Luki en République Démocratique du Congo Par

Laurent Nsenga

Coordinateur groupe thématique aménagement, zonage,
et amélioration du fonctionnement des RBs, AfriMAB

Responsable du Programme WWF Bas-Congo, RDC

Assistant de chaire à l'ERAIFT

Plan

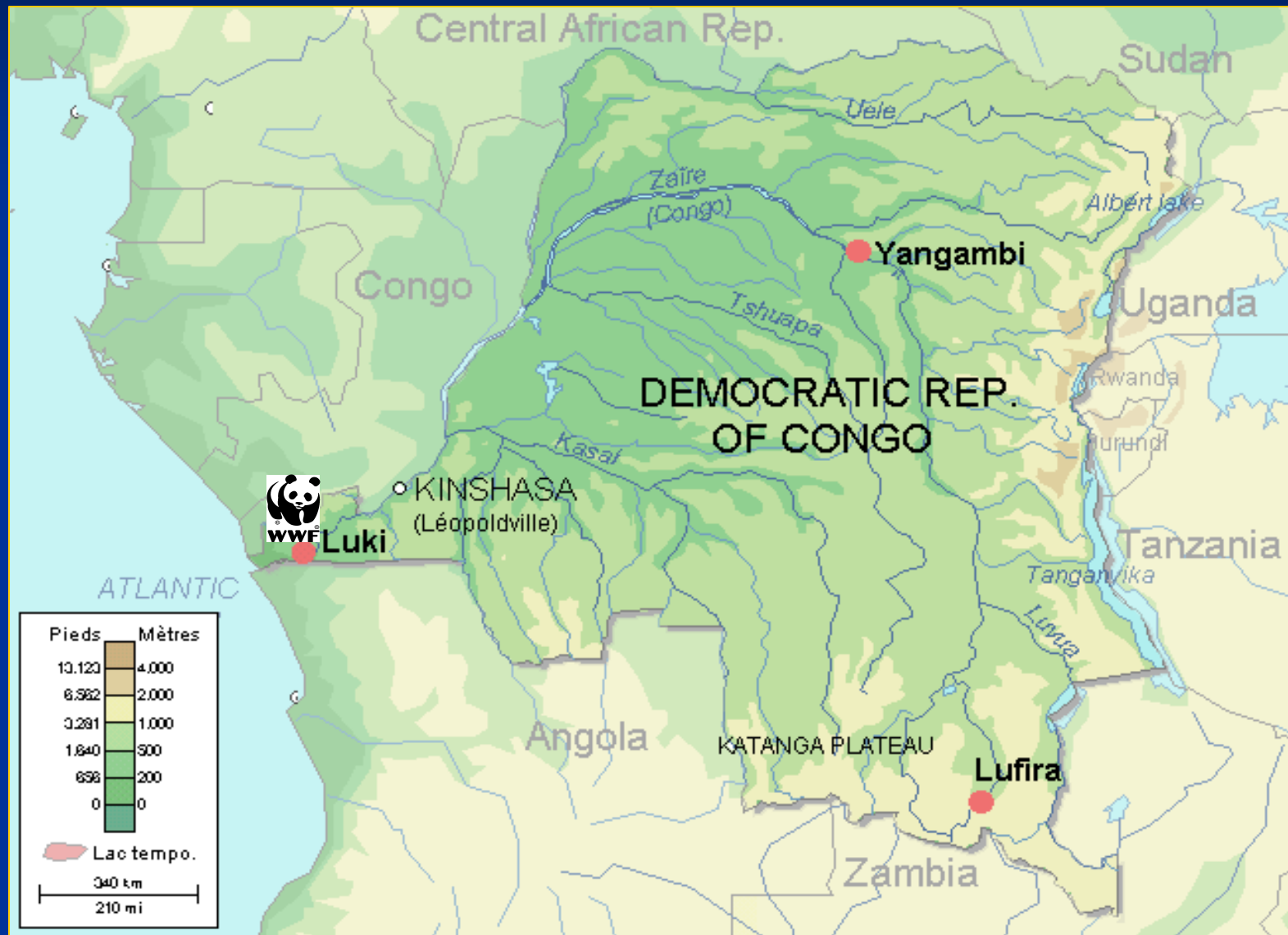
1. Localisation de la réserve;
2. Historique de la réserve;
3. Atouts et opportunités;
4. Contexte avant l'arrivée de WWF;
5. Concept de réserve de biosphère et son application;
6. Accomplissement des fonctions
7. Délimitation des zones
8. Plan d'aménagement;
9. Autres initiatives
10. Conclusion



Plantation des arbres par deux ministres Belges, Avril 2008.



1. Localisation de la réserve de biosphère de Luki



2. Historique de la Réserve de Luki

- Domaine boisé de l'Etat créé en 1937 et placé sous la gestion de l'INEAC (aujourd'hui INERA)
- Reconnue comme Réserve de Biosphère de Luki (RBL) en 1979 par l'UNESCO et placée sous la gestion du comite National MAB-RDC
- Superficie estimée = 33000 hectares

3. Atouts et opportunités

- Relique de la forêt du Mayombe unique en son genre;
- Station de recherche avec une richesse importante en collections vivantes et mortes;
- Dispose d'un capital naturel encore intéressant, ex. Chimpanzé, découverte d'une nouvelle espèce du palmier
- Possibilités de renforcer, intensifier et diversifier les différentes collections;
- Présence d'infrastructures viables;
- Site pilote RAPAC;
- Proche de la Capitale Kinshasa et rapidement accessible



Bureaux



Parc climatologique



Villa pour chercheurs

Potentiel scientifique de la RBL



14 Blocs UB



7 Blocs UH



Différentes collections scientifiques



Etude phénologique

4. Situation de la réserve de biosphère de Luki en 2004 (avant l'arrivée de WWF)

■ Contexte

- Pas de carte géoréférenciée;
 - Gestion bicephale;
 - Exploitation abusive de ressources avec implication des responsables;
 - Fortes menaces anthropiques;
 - Désintéressement des partenaires et bailleurs de fonds;
 - Interrogation sur l'intérêt de conservation.
- Réalisation d'études de la problématique afin d'orienter les appuis:
- Étude socio-économique;
 - Étude institutionnelle de la gestion;
 - Étude de biodiversité floristique et faunique;
 - Étude de la déforestation.



Braconnage



Carbonisation



Sciage du bois

5. Concept de réserve de biosphère et son application

C'est un lieu où les décideurs, les scientifiques, les gestionnaires et la population locale coopèrent pour élaborer un modèle de gestion des terres et des eaux permettant de satisfaire les besoins de l'homme, tout en préservant les processus naturels et les ressources biologiques.

- Coopération entre acteurs;
- Modèle de gestion;
- Satisfaction des besoins de l'homme;
- Préservation des processus naturels et ressources biologiques;
- Accomplissement des fonctions
- Définition des zones;

5.1 Stratégie de WWF à Luki

- La stratégie développée par WWF à Luki tient compte du concept de réserve de biosphère tant dans les objectifs poursuivis que les activités développées. Elle est structurée à trois niveaux:
 1. Appui institutionnel visant à renforcer l'autorité de gestion afin d'assurer la conservation des écosystèmes et des ressources biologiques
 2. Appui technique pour la poursuite de la recherche ainsi que l'éducation environnementale;
 3. Appui aux populations pour encourager un développement économique et humain



Concertation avec les différents acteurs

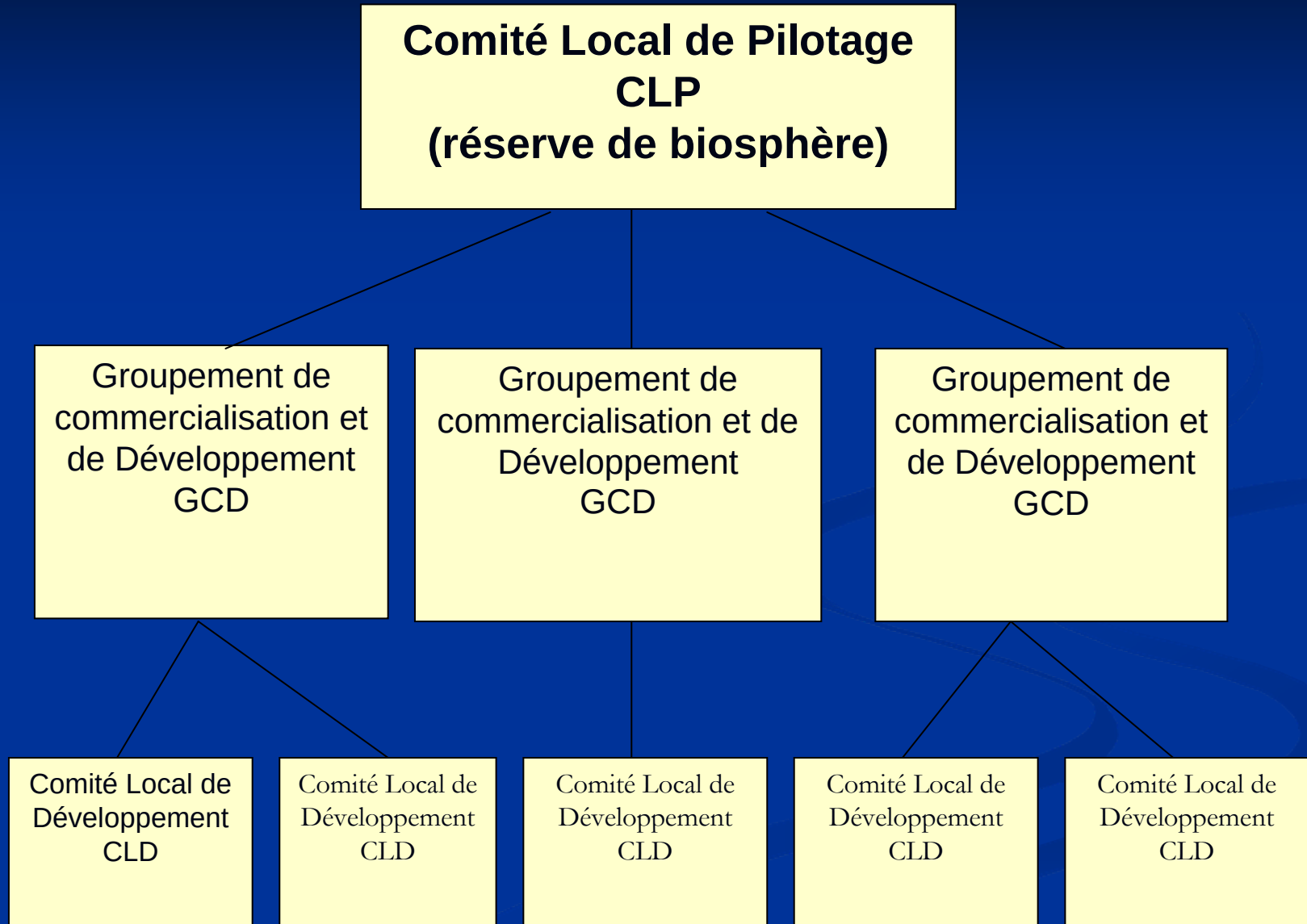


5.2. Coopération entre acteurs

- ❑ Implication des deux ministères de tutelles et de différents acteurs à la problématique de Luki afin d'identifier une autorité de gestion et de faire prendre conscience aux populations et autorités de la valeur socio-économique de la réserve
- ❑ Signature de la convention interministérielle et mise en place du comité local de pilotage mettant fin à la gestion bicéphale;
- ❑ Implication des acteurs tels que MRAC, FAO, UNESCO, ERAIFT, UE, etc.);
- ❑ Prise de conscience du bien fondé de la réserve par les populations ainsi que les autorités locales, provinciales et nationales;
- ❑ Contribution au développement économiquement viable, socialement acceptable et écologiquement durable.

5.3.Modèle de gestion

“ Structure institutionnelle inclusive de base”



5.4. Satisfaction des besoins de l'homme

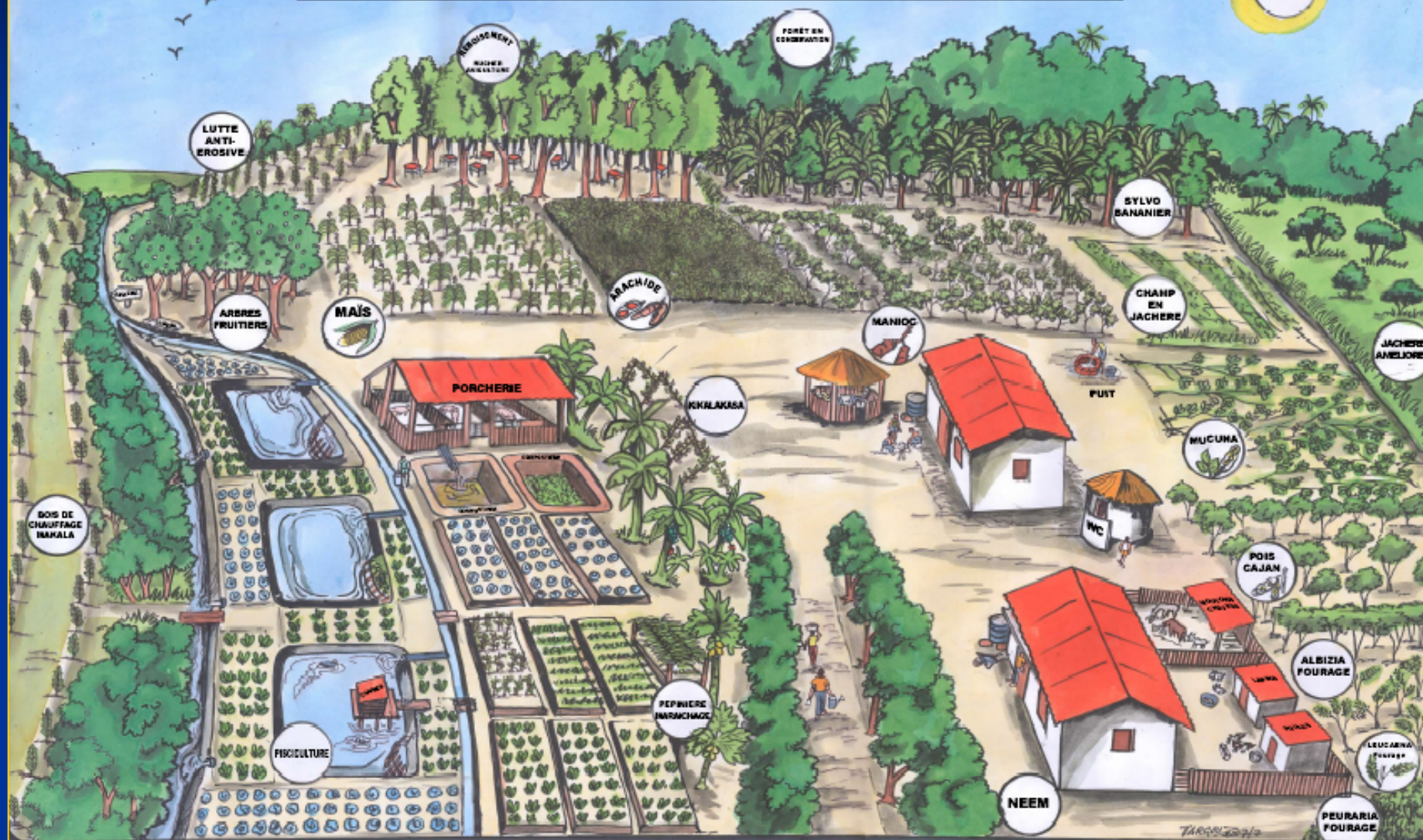
(Appui aux activités d'organisation villageoise, production, commercialisation et Nutrition)

- Appui à la mise en place, à l'organisation et fonctionnement des CLD, soit 50 villages autour de la réserve;
- Encadrement technique et amélioration des activités de production agricole de 10.000 ménages agricoles bénéficiaires autour de la réserve de biosphère;
- Organisation de la filière de commercialisation des produits alimentaires (stockage, évacuation, vente, distribution et gestion des profits) ; et approvisionnement en produits manufacturiers de base.





FERME MODELE



Quelques images d'appui aux populations



Apiculture



Manioc amélioré



Reboisement communautaire



Pépinière



Élevages des poissons et canards



Reboisement scolaire



Élevage des petits ruminants



Élevage des porcs



Éducation environnementale

5.5. Préservation des processus naturels et ressources biologiques

- Entretien des valeurs naturelles et culturelles s'appuyant sur des bases scientifiques, réalisées par : ERAIFT, MRAC, UNIKIN, et Universités Belges, FAO, CIFOR, CIRAD
- Éducation environnementale et appui à la gestion participative des R.N dans les écoles et villages riverains;
- Mise en place d'un corps d'ecogardes: 20 ecogardes et 5 postes de persuasion et de contrôle;
- Renforcement des capacités communautaires: Respect de la réglementation environnementale;
- Restauration de la fertilité des sols: Système sylvo agricole, mise en défense des savanes anthropiques.



6. Accomplissement des fonctions

- Une fonction de conservation, pour préserver les ressources génétiques, les espèces, les écosystèmes et les paysages ;
- Une fonction de développement pour encourager un développement économique et humain, durable, des points de vue social, culturel et écologique ;
- Une fonction de support logistique, pour soutenir et encourager les activités de recherche, d'éducation, de formation et de surveillance continue, en relation avec les activités d'intérêt local, national et global, visant la conservation et le développement durable

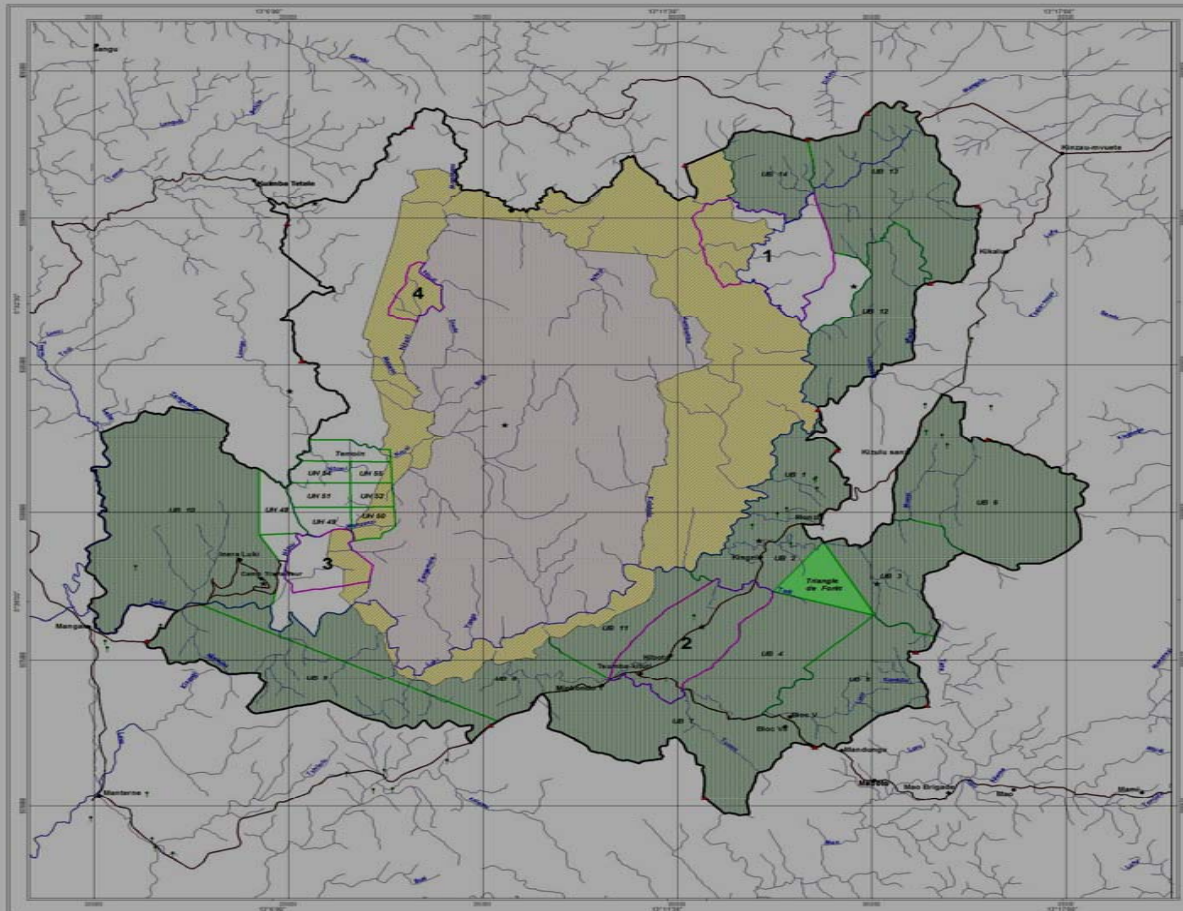
7. Délimitation des zones

- Deux aires centrales, bénéficiant d'une protection à long terme et permettant de conserver la diversité biologique, d'étudier les écosystèmes;
- Une zone tampon, bien identifiée, qui entoure ou jouxte les aires centrales ; elle est utilisée pour les activités de coopération, compatibles avec les pratiques écologiquement viables;
- Une zone de transition, flexible (ou aire de coopération), qui comprend un certain nombre d'activités agricoles, d'établissement humains et d'autres exploitations, et dans laquelle les différents acteurs et autres partenaires travaillent ensemble pour gérer et développer durablement les ressources de la région.

Carte de la RBL avec définition de trois zones d'une RB



RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE LUKI
PROVINCE DU BAS - CONGO, RDC



Source:
Image Landsat 7 1531064 avril 2002
Délimitation zone central avec GPS octobre 2006
Réalisation WWF - RDC juin 2007

Délimitation de différentes zones:

- Deux zones centrales;
- Une zone tampon comportant les infrastructures de recherche et 7 blocs UH;
- Une aire de transition comportant des villages et des blocs sylvicoles UB;
- 4 enclaves villageoises constituant une expérience pratique pour le développement du concept plus large de foresterie communautaire (projet mis en œuvre par la FAO)

8. Plan d'aménagement

- Élaboration participative du plan d'aménagement suivant la stratégie de Séville comme référence aux orientations des activités;
- Intégration du concept de RB ainsi que les indicateurs de mise en oeuvre définis dans la stratégie de Séville

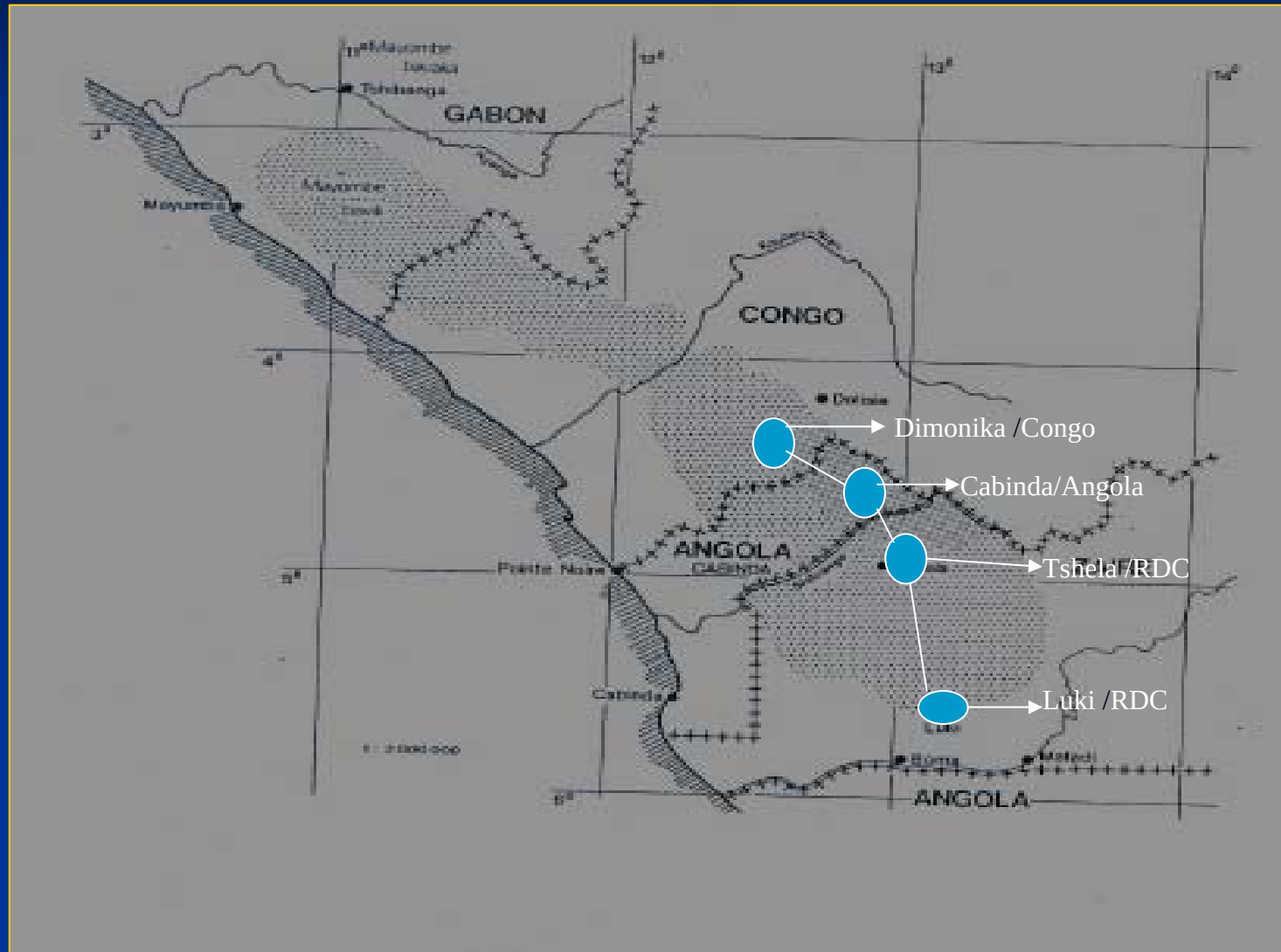


Processus participatif du Plan d'aménagement



9. Autres initiatives

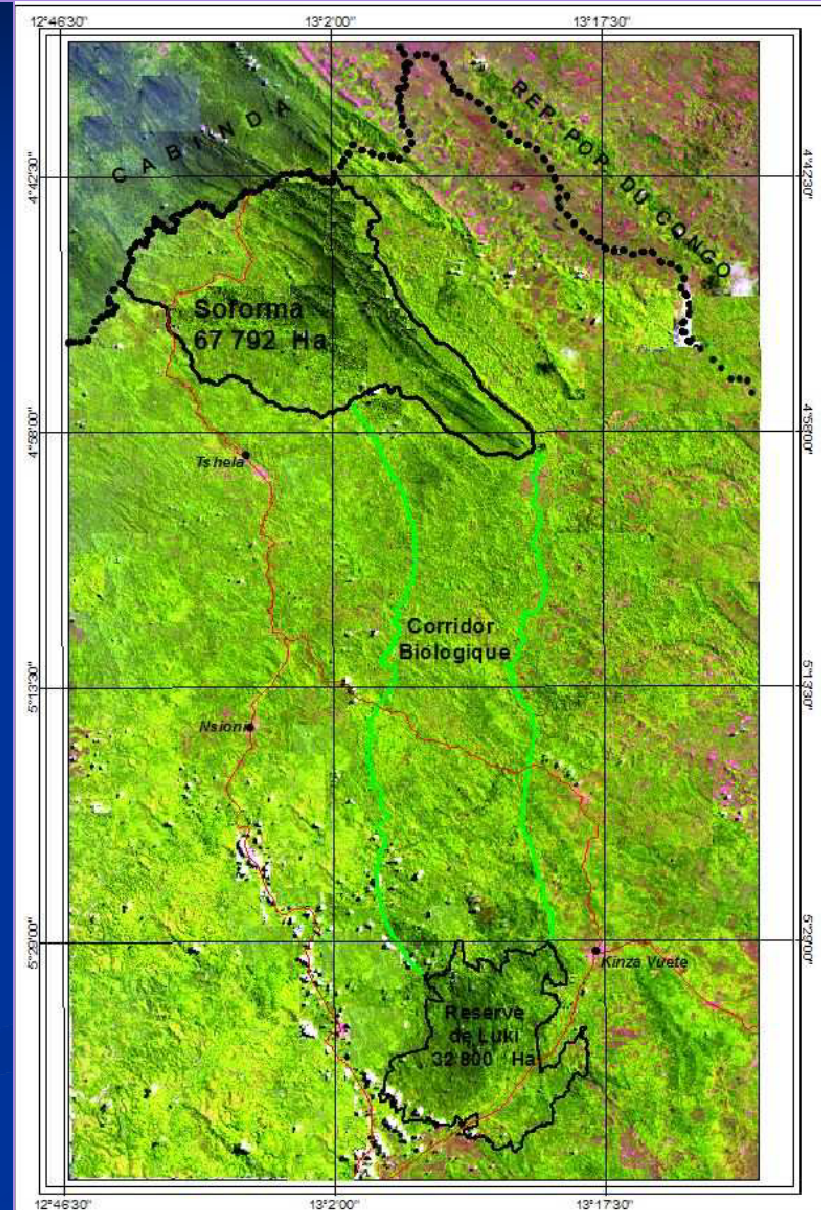
Création d'une Réserve de biosphère transfrontalière



Dans la forêt du Mayombe avec quatre sites: Luki, Tshela en RDC; Cabinda en Angola; et Dimonika au Congo-Brazza

10.RBT: Études et corridor en cours

- Etude des grands singes dans la concession forestière de Tshela et Luki;
- Étude pour la création d'une aire protégée dans la concession forestière de Tshela en partenariat avec les privés;
- Étude de mise en place d'un corridor biologique entre l'aire protégée Tshela, Luki et la forêt du Cabinda;
- Expériences de reboisement et études de faisabilité d'obtention de crédit carbone;
- Initiatives fortement soutenues et encouragées par le programme MAB de l'Unesco.



11. Convention de Coopération scientifique

- Fort des résultats obtenus à Luki, la Coopération Belge au Développement a demandé à WWF de dupliquer les résultats de luki dans deux autres réserves de biosphères dans le bassin du Congo, d'où la RB de Yangambi et la RB de Dimonika. D'où l'intérêt, non seulement de développer la coopération scientifique, mais aussi et surtout de faire la synergie avec différents partenaires Belges.

12. Intérêt de la convention de Coopération scientifique avec l'Eraift et les instituts Belges

- Opportunités de recherche;
- Organisation des expéditions;
- Facilités logistiques riciproques ;
- Établissement des collections;
- Valorisation du patrimoine scientifique;
- Renforcement des capacités des structures congolaises.

13. Initiatives REDD

- Elaboration d'un projet d'appui à la mise en place d'un Modèle de Développement Durable dans le cadre d'une stratégie nationale REDD+ dans la RBL
- Financement de FFBC/Bad

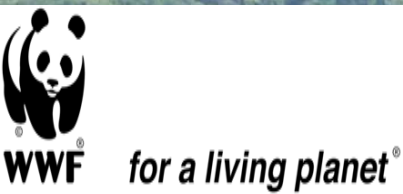


14. Vision de WWF dans les réserves de biosphère du Bassin du Congo

Mettre en place un modèle de développement durable qui vise d'arrêter la dégradation de l'environnement naturel et de construire un avenir dans lequel les populations vivront en harmonie avec la nature. Il s'agit d'apporter des solutions orientées dans le sens d'un équilibre cohérent entre la conservation, la recherche et développement socio-économique de la population.

Conclusion

D'une situation en péril, la réserve de biosphère de Luki est devenue un véritable site pilote pour la recherche et l'expérimentation de solutions concrètes aux problématiques de protection, de conservation de la biodiversité et de développement socio-economique des populations.



Merci de votre aimable attention, avec l'espoir de vous recevoir un jour
à Luki- République Démocratique du Congo